

# Compte rendu de la séance du Conseil Municipal du Jeudi 22 Octobre 2020

**Présents :** CIEPLAK Pascale, BLADIER-SIGAUD Céline, KUPCZAK Raymond, MOUNAL Fabrice, PICAULT Catherine, MOURLON Dominique, FERNANDEZ Michel, BAUDIN Danièle, VITET Laurent, DEJAMMES Elodie, MEILHAC Delphine

**Absents ayant donné procuration :**

- GAUTHIER KUPCZAK Catherine, procuration à KUPZACK Raymond
- MAURIE Julien, procuration à BLADIER-SIGAUD Céline
- SANCHEZ Sandrine, procuration à PICAULT Catherine

**Absent :**

- PETRICOLA David

**Secrétaire de la séance :** Delphine Meilhac

**Ordre du jour :**

- Répartition des rôles et missions des élus dans le cadre du Plan Communal de Sauvegarde (PCS)
- Numérisation des actes d'Etat-Civil
- Motion contre l'utilisation des néonicotinoïdes
- Association "Prévention Routière" : demande de subvention
- Appel aux dons des communes des Alpes Maritimes sinistrées par la tempête Alex
- Attribution d'indemnités kilométriques pour les déplacements à la Trésorerie de Saint-Céré
- Approbation du programme technique et désignation des membres du jury pour l'appel à concours du projet "Ecole nouvelle"
- Questions et Informations diverses.

**La séance est ouverte à 20h30**

Avant de commencer la séance, une minute de silence a été faite en hommage à Samuel PATY, professeur victime du terrorisme.

**1 - Répartition des rôles et missions des élus dans le cadre du Plan Communal de Sauvegarde (PCS)**

Dans le cadre du Plan Communal de Sauvegarde (PCS), les rôles et missions des élus ont été définis pour le dispositif communal de gestion de crise.

A noter que dans le cadre du Plan Communal de Sauvegarde, des « Relais De Quartier » sont encore recherchés.

**2 - Numérisation des actes d'Etat-Civil**

La société « Numérise » qui permet de numériser les documents d'état civil propose cette prestation pour un montant de 4092 €. Le conseil municipal ne retient pas cette prestation.

**3 - Motion contre l'utilisation des néonicotinoïdes**

Les néonicotinoïdes sont des substances insecticides. Ces produits ont été interdits pour leur impact meurtrier sur les abeilles et pour leur toxicité sur la faune et la flore. Le gouvernement veut les réutiliser notamment pour traiter les betteraves atteintes de jaunisse.

A l'unanimité, le Conseil Municipal est contre l'utilisation des néonicotinoïdes.

#### 4 - Association "Prévention Routière" : demande de subvention

L'association « Prévention Routière » demande une subvention en nous imposant la somme de 200 €. Cette demande de subvention est refusée par le Conseil Municipal à l'unanimité.

#### 5 - Appel aux dons des communes des Alpes Maritimes sinistrées par la tempête Alex

Un appel aux dons des communes des Alpes Maritimes sinistrées par la tempête Alex a été lancé. Le Conseil Municipal vote à l'unanimité une aide d'un montant de 500 €.

#### 6 - Attribution d'indemnités kilométriques pour les déplacements à la Trésorerie de Saint-Céré

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité l'attribution d'indemnités kilométriques pour la secrétaire/comptable de la Mairie dans le cadre des déplacements à la Trésorerie de Saint-Céré.

#### 7 - Approbation du programme technique et désignation des membres du jury pour l'appel à concours du projet "Ecole nouvelle"

Début octobre, Madame le Maire a échangé avec M LEVIEL, représentant du SDAIL, en charge du Programme Architectural Technique détaillé pour le projet « nouvelle école ».

Le conseil municipal délibère favorablement pour le programme technique et le lancement du concours à la maîtrise d'œuvre.

En collaboration avec la SDAIL, les membres du jury pour l'appel à concours seront constitués de :

- Madame Le maire et de 3 conseillers municipaux faisant partis de la commission Appel d'Offre
- De la présidente du SIVU
- D'une personne du C.A.U.E (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement)
- D'un architecte conseil d'état

Une première rencontre permettra de sélectionner 3 candidats architectes.

Une seconde rencontre permettra de sélectionner définitivement l'architecte qui réalisera le projet « nouvelle école ». Chaque rencontre a un coût de 400 €. Il est également à noter la rémunération de 11 000 € / architecte pour les 2 architectes non retenus.

#### 8 – Questions et informations diverses

##### **a) Devis Panneau d'information**

Avec l'association de la bastide de Puybrun et la commission patrimoine, il a été demandé de changer le panneau d'information sur la place de Puybrun et de le remplacer par un panneau double.

Un premier devis a été reçu : 1 panneau seul (800 x 1200) : 1800 €

Ce devis est refusé par le Conseil Municipal et contacte d'autres sociétés.

##### **b) Devis Armoire ignifugée**

Afin de pouvoir préserver les actes d'état civil à la mairie, il est indispensable d'investir dans une armoire ignifugée. Des devis ont été demandé à « ALEC »

- 1er modèle de l'armoire en fonte ignifugée : 1885 € HT
- 2ème modèle de l'armoire en fonte ignifugée : 1699 € HT

La différence de prix s'explique par une taille plus petite et une moindre efficacité à la résistance au feu pour le 2ème modèle.

Le conseil Municipal vote à l'unanimité pour le devis du 1<sup>ER</sup> modèle.

##### **c) Sécurité routière**

Suite à la réflexion engagée pour la sécurisation routière du bourg de Puybrun, deux devis ont été étudiés pour l'acquisition de coussins berlinois (ralentisseur de vitesse).

Le Conseil Municipal vote et retient le devis pour 2 coussins berlinois « Signaux Girod » : 1.480 € HT.

Ils seront placés sur la rue nationale, les 2 premiers au niveau de la place du col, les 2 autres vers la zone à 30km (vers le N°420).

**d) Rénovation du fronton de la mairie**

La société « GRATIAS TOCABEN » de Girac propose un devis de 4734 € pour la rénovation du fronton de la mairie (démoussage, démontage lambris, fourniture et pose mélèze, gouttière en zinc..). Le conseil municipal attend d'autres devis.

**e) Offre emploi Service civique**

Lors du conseil d'école du 15/10/2020, il a été évoqué la recherche de 2 emplois Service Civique pour le RPI de l'école de Puybrun (personne de 18 à 25 ans, durée : 30H). Pour tous renseignements, contacter la Directrice de l'école de Puybrun.

**f) Embellissement du giratoire**

Le Conseil Municipal avait lancé un appel à la population par « Le tambour » pour obtenir des idées d'ordonnement. Deux administrés ont soumis leurs propositions :

La première est de mettre des vignes, la seconde est de mettre des vignes avec un taureau qui est l'emblème de Puybrun (réflexion en cours).

**g) Rencontre avec Le député Aurélien PRADIÉ**

Madame le Maire et la première adjointe ont rencontré le député Monsieur Aurélien PRADIÉ pour l'entretenir du projet nouvelle école. Il a assuré son soutien pour l'élaboration de cette réalisation.

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h38.**